**Zeitschrift:** Domaine public
**Herausgeber:** Domaine public
**Band:** 40 (2003)
**Heft:** 1574

**Artikel:** Pauvreté : un salaire de misère
**Autor:** Danesi, Marco
**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1021526

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 06.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# Un salaire de misère

**Ils sont pauvres et pourtant ils travaillent. Ce sont les *working poor*.**

La crise économique des années nonante cicatrise mal. En Suisse, la pauvreté touche une personne sur dix parmi la population âgée de 20 à 59 ans. En même temps, on compte deux à trois cents mille *working poor*, 6 à 7% des actifs. Cent cinquante mille ménages sont concernés, soit un demi million de personnes, dont plus de deux cent mille enfants. Une étude nationale sur la pauvreté en 1997, ainsi que Caritas en 1998, avaient dépisté pour la première fois ces pauvres d'un type nouveau. Ils travaillent mais ne gagnent pas assez.

Les familles sont les premières victimes, surtout si elles ont beaucoup d'enfants ou sont à la charge d'un seul parent, des femmes en majorité. Les étrangers, handicapés par des formations lacunaires et des discriminations salariales, sont deux fois plus nombreux que les Suisses, alors que Tessinois et Romands devancent largement les Alémaniques.

Les titres d'études immunisent contre la pauvreté. Le taux de *working poor* chute à 2,7% parmi les universitaires. En revanche, il bondit à 14,8% chez les personnes de niveau élémentaire. Quand il s'agit de faire des économies, c'est la formation qui passe à la trappe, après les vacances, les loisirs et l'habillement. L'agriculture, l'hôtellerie et la restauration, la vente au détail, ainsi que les services domestiques, font la part belle aux travailleurs pauvres. Les indépendants, malgré un statut qui fait encore des envieux, sont fréquemment mal lotis. Aussi mal que les employés à temps déterminé et à temps partiel ou les femmes qui interrompent leur activité professionnelle en cas de grossesse.

## Des services bon marché

Jusqu'à la fin des années septante, l'essor de l'industrie, les progrès technologiques et une croissance vertigineuse ont produit richesse et bien-être pour tout le monde. Il fallait les bras d'une main-d'œuvre peu qualifiée, et il y en avait. La tertiarisation du marché du travail et les récessions successives ont bouleversé la situation. Les travailleurs dépourvus de qualifications se concentrent aujourd'hui dans les services à faible valeur ajoutée. Or, les gains de productivité dans ces secteurs sont infimes. Les salaires tirent la langue. Car toute augmentation des coûts des services aboutit fatalement à la perte d'emplois comme l'explique Giuliano Bonoli professeur au Département Travail social et des politiques sociales de l'Université de Fribourg.

## Entre laisser-faire et régulation

Si une forte réglementation des conditions de travail freine la prolifération des travailleurs pauvres, elle peut par contre stimuler le chômage. Les entreprises, déjà précarisées par le marché, ne sont pas en mesure de respecter les conventions collectives (c'est le cas de l'Allemagne). Dans le cas inverse, aux Etats-Unis par exemple, des marchés déréglementés effacent provisoirement le chômage, mais grossissent les rangs des *working poor*. L'intervention de l'Etat bien connue dans les pays scandinaves, via le service public qui remplace les initiatives privées déficitaires, implique des recettes fiscales importantes.

Les défauts de ces trois orientations majeures, quelque peu univoques et rigides, appellent des approches plus pragmatiques, à l'image de mesures plus souples et composites relevant du marché du travail - salaires minimums légaux - de la politique familiale - allocations et subsides - ou de la fiscalité - impôts négatifs (cf. encadré ci-contre). En Suisse, l'aide sociale héritée des trente glorieuses est désormais démodée. Imaginée pour des travailleurs, chefs de famille, tombés en disgrâce pendant quelque temps en raison d'une maladie ou d'un accident, elle était le dernier rempart face à des défaillances plutôt rares. Maintenant, les risques sociaux sont nombreux et divers. Ils concernent des personnes instables aux profils variables, qui renoncent souvent aux prestations de l'assistance. «Le traitement du problème des *working poor* passe par la mise en place d'instruments à larges effets, qui soient à même de garantir une forte cohésion sociale, sans pour autant limiter le potentiel de créations d'emplois peu qualifiés» conclut Giuliano Bonoli. En un mot, une meilleure distribution des fruits de la croissance. *md*

Les salaires minimums légaux, voire par branche, tout en assurant des revenus décents ne font pas l'unanimité, car ils ne tiennent pas compte de charges familiales et ils peuvent décourager la création d'emplois alimentant ainsi le chômage. Il va de soi que patronat et syndicats s'affrontent sur ce thème et le statut quo actuel pénalise les faibles revenus.
Les allocations familiales, avec des subsides complémentaires - pour la garde des enfants par exemple - sur le modèle tessinois, peuvent soulager les familles aussi bien que des aides au logement.
L'impôt négatif, qui va plus loin que l'exonération - l'autorité fiscale verse de l'argent au contribuable indigent - incite au travail et libère les bénéficiaires des contraintes de l'assistance sociale.

*Les working poor en Suisse, travailler et être pauvre*, OFS, Neuchâtel, 2003.
«La situation des working poor dans l'Etat social suisse», *Securité sociale*, OFAS, 3/2001.
Liechti Anna et Knöpfel Carlo, *Les working poor en Suisse: ils sont pauvres, et pourtant ils travaillent*, Caritas Suisse, 1998.
Bonoli Giuliano, *Aider les working poor: une perspective comparée*, Université de Fribourg, 2003.

Le Département Travail social et politiques sociales, chaire francophone, de l'Université de Fribourg organise une journée d'étude le 10 octobre 2003 sur le thème des *working poor*.
Informations : tsps@unifr.ch
www.unifr.ch/travsoc
026 300 77 80